



DELIBERATION

2025/05

BILAN 2024 DES CESSIONS ET DES ACQUISITIONS

L'an deux mille vingt-cinq le 9 avril, à 15 heures, le Comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Thiérache s'est réuni à Rozoy sur Serre, au siège de la Communauté de communes des Portes de la Thiérache, sur la convocation légale et sous la présidence de Monsieur Olivier CAMBRAYE.

Conseillers en exercice : 17, Présents : 8, Représentés : 4, Votants : 12

Etaient présents : M. Olivier CAMBRAYE, M. Patrick DUMON, Mme Bernadette HEDIART, M. Thomas HENNEQUIN, M. Michel LANDERIEUX, M. Laurent MARLOT, M. Jean-Pierre PREVOT et M. Jean-Jacques THOMAS.

Etaient représentés : M. Mathieu CANON par Mme Dominique VAN ELSLANDE, Mme Christelle MAES par M. Eric DONNAY, M. Gilles QUEILLE par M. Pierre DIDIER et M. Thierry VERDAVINE par M. Bernard GREHANT.

Etaient absents excusés : M. Hugues COCHET, M. Jean-Luc EGRET, M. Patrick FEUILLET, M. Vincent LAMOUREUX et Mme Katie LEFEVRE.

Le quorum étant atteint, le Comité syndical, peut délibérer.

Le secrétariat a été assuré par : Mme Bernadette HEDIART.

Conformément aux dispositions de l'article L.2313-1 alinéa 8 du Code Général des Collectivités Territoriales traitant de la publicité des budgets et des comptes et issues de la loi n°95-127 du 8 février 1995, il appartient au Comité syndical de se prononcer sur le bilan des acquisitions et des cessions immobilières opérées par le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural de Thiérache au cours de l'année 2024.

Monsieur le Président indique qu'au titre de l'exercice 2024, ce bilan ne fait apparaître aucune acquisition et aucune cession.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Thiérache

APPROUVE le bilan 2024 des acquisitions et des cessions tel que présenté par Monsieur le Président ;

PRECISE que la présente délibération et le bilan des acquisitions et des cessions d'immeubles de l'année 2024 seront annexés au compte administratif 2024 du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Thiérache.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents.

Pour extrait conforme,
Le Président,

Secrétaire de séance


Olivier CAMBRAYE

Bernadette HEDIART

**Acte rendu exécutoire après dépôt
En Sous-Préfecture le
Et publication le**

Envoyé en préfecture le 14/04/2025

Reçu en préfecture le 14/04/2025

Publié le

ID : 002-200051118-20250409-05_2025-DE